

Organisation des stages au Centre Scolaire Notre-Dame de Cerexhe-Heuseux



	<u>Phase 2</u>	<u>Phases 3</u>
	<u>Groupe professionnel</u>	<u>Métier</u>
<u>Définition du mot « stage »</u>	Le stage est une période <u>obligatoire</u> d'immersion dans un milieu professionnel	
<u>Objectifs</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Découvrir les conditions réelles de travail. - Apprendre à faire partie d'un groupe de travailleurs. - Avoir un premier contact avec le milieu professionnel et social. 	<ul style="list-style-type: none"> - Se familiariser avec les techniques et le matériel de l'entreprise. - S'adapter à un rythme de travail différent du rythme scolaire. - Savoir transférer les apprentissages et les appliquer correctement. - Savoir s'adapter au changement.

<p><u>Quand ?</u></p>	<p>Dès que le conseil de classe estime que l'élève a acquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un nombre suffisant de compétences-seuils spécifiques au groupe professionnel, - des compétences indispensables à une intégration sociale. 	<p>Dès que le conseil de classe estime que l'élève a acquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un nombre suffisant de compétences-seuils spécifiques au métier, - des compétences indispensables à une intégration sociale.
<p><u>Durée et organisation</u></p>	<p>Selon le projet personnel de l'élève.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - au moins 2 périodes - dont une de 20 jours consécutifs - dans les collectivités « maisons de repos ».